

MAIRIE DE RONGÈRES

03150

Conseil municipal du 5 mars 2020

Compte-rendu de séance

L'an deux mil vingt, le 5 mars, le Conseil Municipal de la Commune de RONGÈRES, légalement convoqué le 27 février 2020 s'est réuni à la mairie sous la présidence de **Madame Michelle BERTHIER**, Maire.

Etaient présents : Isabelle de CHAVAGNAC, Lionel CHIGNOL, Chantal DESSERT, Nathalie GADET, Philippe GENIN, Michel MAITRE, Catherine PISSOCHET, Olivier PISSOCHET, Hervé POIGNÉ, Laurent POURRET, Dominique VERDIER

Etaient absents excusés : Bertrand GAUTHIER, Brigitte MAITRE, Christophe MINET,

Pouvoirs donnés à Michel MAITRE par Christophe MINET,

Le Conseil Municipal désigne Olivier PISSOCHET, secrétaire de séance et Mme GAY Béatrice, secrétaire auxiliaire

☞ **Mise au vote du compte rendu du conseil municipal du 6 février 2020 :**

Contre : 0

abstention : 0

pour : 13 voix

Madame le Maire sollicite l'accord des membres présents afin que soit rajouté à l'ordre du jour le point suivant :

- Demande d'annulation de réservation du Foyer La Forterre de la part de M. et Mme ALLEGRE

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité favorablement au rajout de ce point à l'ordre du jour.

1) Demande d'annulation de réservation du Foyer La Forterre par M. et Mme ALLEGRE

Madame le Maire informe l'assemblée de la signature d'une convention pour la location du Foyer de la Forterre en date du 24 février 2020 par Monsieur et Madame Daniel ALLEGRE pour les 11 et 12 avril 2020. Elle précise que le versement d'un acompte de 50 % soit 100 euros a été réalisé et que le chèque a été encaissé le 26 février 2020 sous le titre n°45, Bordereau n°08,

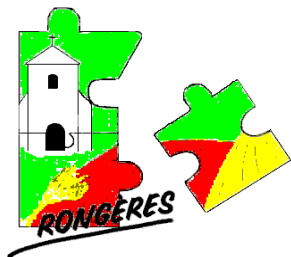
Elle présente la demande d'annulation faite par Monsieur Daniel ALLEGRE en date du 5 mars 2020 pour raison de santé.

Madame le Maire propose donc :

- ☞ De rembourser la somme de 100,00 € à Monsieur et Madame Daniel ALLEGRE, somme correspondant à l'acompte versé à la location

Après délibération et vote avec 13 voix pour, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** de rembourser la somme de 100 € à M. et Mme Daniel ALLEGRE correspondant à l'acompte versé dans le cadre de la location du Foyer de la Forterre les 11 et 12 avril 2020.
- **MANDATE** Mme le Maire pour transmettre cette délibération à la Trésorerie de Varennes sur Allier.

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

2) FINANCES : comptes de gestion, comptes administratifs et affectations des résultats de l'année comptable 2019

➤ Budget M14

⊙ Compte de gestion 2019

Madame le Maire procède à la présentation du compte de résultats 2019 envoyé par Mme DESNOS, Trésorière.

En section d'investissement, les dépenses et recettes budgétés s'élèvent à 170 073.26 €. Les dépenses réellement effectuées sont de 118 245.96 € et les recettes réellement enregistrées sont de 21 977.25 €. Elle explique ce déficit de 96 268.71 € sur la section d'investissement par la réalisation des travaux au Groupe Scolaire des Erables alors que les subventions n'ont pas été encaissées. La situation devrait s'améliorer en 2020 avec le versement des subventions attendues.

En section de fonctionnement, les dépenses et recettes budgétés s'élèvent à 426 239.00 €. Les dépenses réelles sont de 344 482.60 € et les recettes réelles de 390 403.92 € ce qui laisse apparaître un excédent de 45 921.32 €.

Les **résultats de clôture cumulés** sont les suivants :

Déficit de 68 355.10 € en investissement (le résultat de 2018 était en excédent de 27 913.61 €)

Excédent de 74 215.73 € en fonctionnement (le résultat de 2018 était en excédent de 28 294.41 €)

Après discussion, Madame le Maire soumet le compte de gestion 2019 du budget principal M14 au vote :

A l'unanimité des membres présents, le compte de gestion 2019 du budget principal M14 est accepté.

⊙ Compte administratif 2019

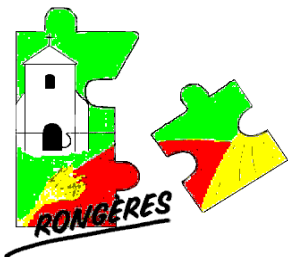
Madame le Maire se retire pour le compte administratif 2019. Monsieur Michel MAITRE, doyen de séance et adjoint aux finances procède à la présentation de ce dernier.

Investissement

Dépenses	Prévues :	170 073.26 €
	Réalisées :	118 245.96 €
	RAR :	38 376.67 €
Recettes	Prévues :	170 073.26 €
	Réalisées :	49 890.86 €
	RAR :	54 357.00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévues :	426 239.00 €
	Réalisées :	344 482.60 €
	RAR :	0.00 €
Recettes	Prévues :	426 239.00 €
	Réalisées :	418 698.33 €
	RAR :	0.00 €

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	- 68 355.10 €
Fonctionnement :	74 215.73 €
Résultat global :	5 860.63 €

Sur le Compte Administratif figurent les résultats du vote tels que donnés ci-dessus :

POUR : 12 CONTRE : 0 ABST : 0

et sont apposées les signatures des conseillers présents.

© Affectation des résultats 2019

Le compte de gestion et le compte administratif de l'année 2019 pour le budget principal ayant été votés, Madame le Maire propose l'affectation des résultats suivante :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

▪ Un excédent de fonctionnement de :	45 921.32 €
▪ Un excédent reporté de :	28 294.41 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	74 215.73 €
▪ Un déficit d'investissement de :	68 355.10 €
▪ Un excédent des restes à réaliser de :	15 980.33 €
Soit un besoin de financement de :	52 374.77 €

Le conseil Municipal **DECIDE** par 13 voix **POUR** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

▪ RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 - excédent :	74 215.73 €
▪ AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE - 1068 :	52 374.77 €
▪ RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT - 002 :	21 840.96 €

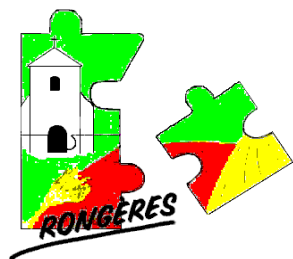
▪ RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE - déficit :	68 355.10 €
---	-------------

➤ Budget M49

© Compte de gestion 2019

Madame le Maire procède à la présentation du compte de résultats 2019 envoyé par Mme DESNOS, Trésorière concernant le budget assainissement.

En section d'investissement, les dépenses et recettes budgétés s'élèvent à 502 569.80 €. Les dépenses réellement effectuées sont de 424 783.97 € et les recettes réellement enregistrées sont de 340 523.86 €. Elle explique ce déficit de 84 260.11 € sur la section d'investissement par la réalisation des travaux

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

d'assainissement (construction de la station d'épuration, renouvellement des réseaux) alors que toutes les subventions n'ont pas encore été encaissées. Les dossiers de demande de versement de solde ont été récemment envoyés à l'Agence de l'Eau et au Conseil Départemental. Les versements devraient intervenir prochainement.

En section de fonctionnement, les dépenses et recettes budgétées s'élèvent à 38 346.00 €. Les dépenses réelles sont de 22 218.94 € et les recettes réelles de 38 266.57 € ce qui laisse apparaître un excédent de 16 047.63 €.

Les **résultats de clôture cumulés** sont les suivants :

Déficit de 110 618.95 € en investissement (le résultat de 2018 était en déficit de 26 358.84 €)

Excédent de 16 047.63 € en fonctionnement (le résultat de 2018 était en excédent de 33 487.76 € en totalité affecté à l'investissement)

Après discussion, Madame le Maire soumet le compte de gestion 2019 du budget assainissement M49 au vote :

A l'unanimité des membres présents, le compte de gestion 2019 du budget principal M49 est accepté.

Ⓜ Compte administratif 2019

Madame le Maire se retire pour le compte administratif 2019. Monsieur Michel MAITRE, doyen de séance et adjoint aux finances procède à la présentation de ce dernier.

Investissement

Dépenses	Prévues :	502 569.80 €
	Réalisées :	451 142.81 €
	RAR :	34 975.60 €
Recettes	Prévues :	502 569.80 €
	Réalisées :	340 523.86 €
	RAR :	149 881.51 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévues :	38 346.00 €
	Réalisées :	22 218.94 €
	RAR :	0.00 €
Recettes	Prévues :	38 346.00 €
	Réalisées :	38 266.57 €
	RAR :	0.00 €

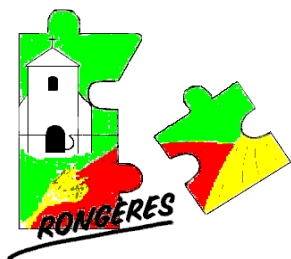
Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	- 110 618.95 €
Fonctionnement :	16 047.63 €
Résultat global :	- 94 571.32 €

Sur le Compte Administratif figurent les résultats du vote tels que donnés ci-dessus :

POUR : 12 CONTRE : 0 ABST : 0

et sont apposées les signatures des conseillers présents.

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

© Affectation des résultats 2019

Le compte de gestion et le compte administratif de l'année 2019 pour le budget assainissement ayant été votés, Madame le Maire propose l'affectation des résultats suivante :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

▪ Un excédent de fonctionnement de :	16 047.63 €
▪ Un déficit reporté de :	0.00 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	16 047.63 €
▪ Un déficit d'investissement de :	110 618.95 €
▪ Un excédent des restes à réaliser de :	114 905.91 €
Soit un excédent de financement de :	4 286.96 €

Le conseil Municipal **DECIDE** par 13 voix **POUR** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

▪ RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 - excédent :	16 047.63 €
▪ AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE - 1068 :	0.00 €
▪ RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT - 002 :	16 047.63 €

▪ RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE - déficit :	110 618.95 €
---	--------------

3) Remboursement des sommes relatives à l'abonnement téléphonique souscrit par Mme Isabelle de CHAVAGNAC pour la ligne de la garderie

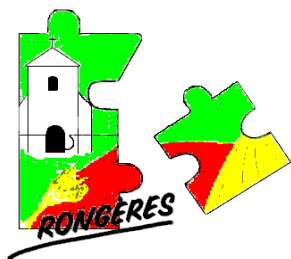
Madame le Maire informe l'assemblée qu'une ligne mobile a été souscrite chez FREE en septembre 2018 par Mme Isabelle de CHAVAGNAC, adjointe, afin de permettre au service de garderie périscolaire de fonctionner. Cet abonnement de 2 € par mois ne pouvait être souscrit par la collectivité en raison de son statut et qui plus est, doit être réglé par carte bancaire tous les mois ce que la commune ne peut pas faire.

Madame le Maire, dans la perspective de fin de mandat électoral de Mme de CHAVAGNAC, propose que lui soient remboursées les sommes avancées pour cette ligne téléphonique.

Elle informe que le montant à rembourser à Mme de CHAVAGNAC est de 46.02 €, factures à l'appui et libres à la consultation des conseillers qui le souhaitent.

Après discussion, le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés, à l'exception de Mme de CHAVAGNAC qui ne prend pas part, le remboursement de 46.02 € à Mme de CHAVAGNAC dans le cadre de l'abonnement téléphonique souscrit chez FREE pour le fonctionnement de la garderie périscolaire.

Isabelle de CHAVAGNAC informe s'être entendue avec Chantal DESSERT pour que cette dernière reprenne l'abonnement, si elle est élue. Mme DESSERT confirme.

**MAIRIE DE RONGÈRES**

03150

Questions diverses**☞ Chantiers d'insertion**

Madame le Maire informe que les chantiers d'insertion ont fini la mise en place de l'espace enherbé à côté de la garderie périscolaire, avec l'aide de Didier GROSELLER qui a transporté la terre nécessaire et qui se chargera de semer le gazon.

Elle propose le devis reçu par le responsable de ces chantiers concernant l'installation de 2 cabanes en bois sur ce terrain. L'une d'entre elles pourrait servir au dépôt de livres (boîte à livres) par exemple. Le devis global s'élève à 271.00 € HT.

Laurent POURRET demande si les chantiers d'insertion ne pourraient pas reprendre les toitures des abribus tant qu'ils sont sur la commune. En effet, des réparations s'avèrent nécessaires. Michel MAITRE propose même de fermer ces abris avec du bois, plus solide que du verre...

Madame le Maire reverra tout cela avec le responsable des chantiers. Les membres présents n'émettent pas de réserve particulière sur le devis présenté.

Fin de séance : 20 heures 45

<u>Michelle BERTHIER, Maire</u>	<u>Lionel CHIGNOL</u>	<u>Isabelle de CHAVAGNAC</u>
<u>Chantal DESSERT</u>	<u>Nathalie GADET</u>	<u>Bertrand GAUTHIER</u> <i>Absent</i>
<u>Philippe GENIN</u>	<u>Brigitte MAITRE</u> <i>Absente</i>	<u>Michel MAITRE</u>
<u>Christophe MINET</u> <i>Absent excusé</i> <i>pouvoir à Michel MAITRE</i>	<u>Catherine PISSOCHET</u>	<u>Olivier PISSOCHET</u>
<u>Hervé POIGNÉ</u>	<u>Laurent POURRET</u>	<u>Dominique VERDIER</u>